

Manche

# Éducation. Un bachelier mention bien se retrouve sans BTS Il est pourtant major de sa promotion

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | vendredi 13 juillet 2018

514 mots | -



*Rémi Henryon vient d'obtenir son baccalauréat professionnel électromécanicien marine mention bien, au lycée maritime et aquacole Daniel-Rigolet de Cherbourg-en-Cotentin, mais il ne pourra pas intégrer le BTS qu'il souhaitait suivre à la rentrée. - Crédit*

**RÉMI HENRYON** a décroché son bac professionnel électromécanicien marine mention bien, au lycée maritime et aquacole Daniel-Rigolet de Cherbourg-en-Cotentin, mais il n'a pas la possibilité d'intégrer le BTS maintenance des systèmes électro-navals qu'il souhaite poursuivre à Fécamp.

Une commission avant même le bac

Pourtant le baccalauréat professionnel électromécanique marine que l'établissement manchois propose est la seule voie d'accès à ce BTS particulier. « Quand j'ai fait les portes ouvertes du lycée maritime, on m'a assuré que c'était le seul bac professionnel qui donnait accès au BTS maintenance des systèmes électro-navals », raconte le jeune bachelier.

Cette formation n'est dispensée que dans deux établissements dédiés au milieu maritime, soit Fécamp et Saint-Malo. Mais dans un cas comme dans l'autre, les admissions des candidats sont régies par une commission nationale, qui se réunit avant les résultats du baccalauréat pour sélectionner les profils adéquats à leur filière.

Major de promotion

À l'annonce des résultats des bacheliers, des places se sont donc libérées et les élèves sur liste d'attente ont été recontactés. Sauf Rémi qui, placé assez loin sur cette liste, a essuyé deux refus, malgré l'obtention d'une mention bien à son baccalauréat.

Le jeune homme est le major de sa promotion, et il fait partie des douze élèves français ayant obtenu une mention bien ou très bien. « Ce qui est dommage, déplore Vincent Lequenne, le directeur du lycée maritime et aquacole de Cherbourg-en-Cotentin, c'est que Rémi est un élève brillant, puisqu'il a eu plus de 14 de moyenne... ».

Une loi différente

La publication d'un décret du 13 juin 2014 au Journal Officiel rappelle pourtant que les meilleurs élèves de chacune des filières de terminale acquièrent de droit une place dans l'enseignement supérieur pour les formations sélectives.

« La différence pour le BTS MASERN, c'est qu'il ne dépend pas du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, explique Christophe Molin, le directeur du lycée Anita-Conti de Fécamp. Il est rattaché au ministère de la Transition Écologique, qui connaît quelques différences avec l'Enseignement supérieur. En l'occurrence, elle n'a pas l'obligation de se soumettre à cette loi ».

Pour le moment, on m'a seulement proposé de faire un second bac pro au lycée maritime de Cherbourg, pour que je puisse persévérer dans le milieu maritime.

Bachelier mention bien, bac pro électromécanicien marine

Plusieurs critères

Nicolas Singellos, président de la commission BTSM, réaffirme que la décision a été prise avant la publication des résultats du baccalauréat.

« La commission nationale d'admission évalue les résultats de première et de terminale des candidats, mais elle examine également les notes dans les matières qui nécessitent le plus d'investissement en BTS, explique le président de la commission. D'autres critères sont requis, tels que l'assiduité, la motivation et le projet professionnel de l'élève, permettant de les départager au mieux ».

Rémi Henryon

A. A.